

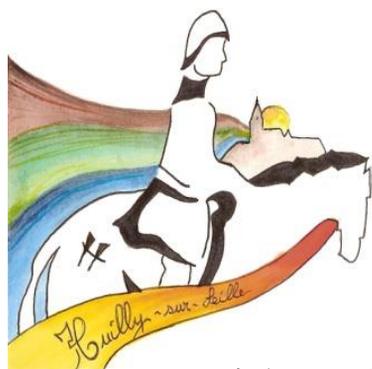
N°30

JUILLET 2024

LE PETIT JOURNAL



D'Huilly-sur-Seille



Horaires d'ouverture de la Mairie

Les mardis et vendredis de 14h à 18h

Tél: 03 85 40 13 45

mairie-huilly-sur-seille@wanadoo.fr

Congés d'été:

La Mairie sera fermée au public du 27 juillet au 18 août 2024.

En cas d'absence de la secrétaire et pour des raisons urgentes, vous pouvez contacter :

Ludovic HAUTEVELLE	Maire	06 83 44 42 99
Corinne LONJARET	1 ^{er} adjoint	03 85 40 08 99
Gilbert BLANC	2 ^{ème} adjoint	06 80 00 20 11

Sommaire

Infos diverses	P 2
Le mot du Maire	P 3
Comptes-rendus du Conseil	P 4, 5 et 6
PLUi	P 7
Budgets	P 8 et 9
Les activités communales	P 10 et 11
Les associations	P 12, 13 et 14
Un peu d'histoire : les frères Mathy	P 15
Infos pratiques	P 16 et 17
Du nouveau à la bibliothèque	P 18
SIVOM	P 19
Calendrier des fêtes et des manifestations et « Paroles échangées, Mémoire partagée »	P 20

Le mot du Maire



Huillytaises, Huillytais,

Même si la météo ne semble pas être au rendez-vous de l'été cette année avec la pluie et toujours la pluie qui revient, nous voilà déjà en juillet à l'heure de la publication de ce nouveau Petit Journal. Vous trouverez dans les pages suivantes les rubriques habituelles pour vous informer sur les évolutions de la Commune et les choix de la municipalité, avec une nouveauté dans la présentation des diverses informations pratiques que je vous laisse découvrir...

Le détail du budget 2024 vous montrera que l'équilibre et la santé financière de notre Commune sont toujours présents, et restent une priorité de l'équipe municipale. A ce titre comme prévu, le projet de rénovation-extension de notre salle des fêtes est désormais « lancé » avec le choix du cabinet d'architectes qui nous accompagnera dans les études et la réalisation des travaux. L'équipe de FORMA3 est déjà en action pour nous permettre de faire toutes les demandes de subventions en fin d'année 2024, afin d'envisager sereinement de mener les travaux sur l'année 2025, voire plus !

Je profite enfin de cette introduction pour rendre hommage à 2 figures emblématiques de notre Commune qui nous ont quitté dernièrement :

- Micheline ROY aura été la dernière commerçante de notre village dans son café, la « Daffy » était connue bien au-delà de notre territoire : concours de pétanque, boudin pour le Téléthon, fête des amis suisses (...) auront permis d'animer soirées et week-ends dans les années 80, 90 et 2000. De son engagement envers les autres, je retiendrai que déjà à l'époque où j'étais gamin, je jouais avec Sacha, enfant ukrainien qu'elle accueillait chez elle ici à Huilly, signe de sa générosité en faveur des plus démunis et des plus faibles !
- Michel HAUTEVELLE, mon papa, qui durant plus de 33 ans aura été employé communal et garde-champêtre, au service de la population et des différentes municipalités successives, et qui malgré lui sans doute m'aura donné l'envie de m'engager pour les autres. Même après sa retraite en 2013 il continuait de suivre la Commune et attendait avec impatience la parution du Petit Journal ; ces dernières années il avait le privilège d'être le 1^{er} habitant à recevoir son exemplaire pour le lire : avec beaucoup d'émotion, je souhaite lui dédier ce numéro...

Parce que le temps ne s'arrête pas, avec toute l'équipe municipale qui s'active chaque jour pour vous servir, je vous souhaite de passer un très bel été et de très bonnes vacances ; profitez bien des moments de partage et de retrouvailles avec votre famille et vos amis.

Bonne lecture, et bon été à toutes et tous !

Le Maire, Ludovic Hautevelle



Comptes-rendus du Conseil (extraits)

Subventions aux associations: Séance du 11/01/2024

Le Conseil Municipal décide d'accorder les subventions aux associations suivantes :

Association	Subvention 2024
C.C.A.S. de Huilly-sur-Seille	1000 €
A.P.E. Loisy-Huilly (Arbre de Noël)	185 €
FOYER RURAL de Huilly-sur-Seille	115 €
Bibliothèque de Loisy (Commune Loisy)	100 €
AMICALE des CHASSEURS de Huilly-sur-Seille	60 €
A.P.E. Loisy-Huilly	60 €
AMICALE des donateurs de SANG de CUISERY	30 €
AMICALE des donateurs de SANG de SIMANDRE	30 €
Fun Car Bressan	60€



Mise en place de la prime pouvoir d'achat exceptionnelle : Séance du 11/01/2024

Le décret n° 2023-1006 du 31 octobre 2023 porte création d'une prime de pouvoir d'achat exceptionnelle pour les agents de la fonction publique territoriale qui perçoivent une rémunération annuelle brute inférieure ou égale à 39 000 euros au titre de la période courant du 1er juillet 2022 au 30 juin 2023. Lors de sa réunion du 7 décembre dernier, le Conseil Municipal a délibéré sur le montant qui sera attribué à tous les agents de cette tranche. Le montant est le même pour tous les agents (800 €), il sera versé au prorata du temps de travail. Avec l'avis favorable du Comité Social Territorial du Centre de Gestion.

Modification des statuts du SIVOS de Loisy - Huilly-sur-Seille : Séance du 11/01/2024

Le Conseil Syndical du SIVOS Loisy / Huilly-sur-Seille, lors de sa réunion du 29 septembre 2023, a voté la modification des statuts afin de se conformer à la Loi du 24 décembre 2019 d'orientation des mobilités (Loi LOM). Le transport scolaire est dorénavant géré par la Région, le SIVOS perdant donc la compétence « transport scolaire » pour devenir délégataire de ce service public. Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne son accord.

Information : Vente du bus du SIVOS car plus de chauffeur...

Bilan des projets réalisés et à venir : Séance du 11/01/2024

Point sur les projets réalisés et projets 2024 :

Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à réfléchir aux projets qui pourront être inscrits au budget primitif 2024.

- 1/ Remplacement du mobilier urbain abîmé Place de l'Ancien Café
- 2/ Eventuels travaux d'aménagement pour le futur local d'archives (tri prévu en 2025)
- 3/ Etudier la mise en sécurité de l'arrêt de bus scolaire devant la Mairie (marquage au sol, panneaux de signalisation, radar pédagogique...)
- 4/ Etablir un devis pour des radiateurs électriques connectés pour faciliter la gestion du chauffage (à distance) de la Salle associative.
- 5/ Etablir un devis pour le Columbarium du cimetière (complément 5 ou 10 cases)

Comptes-rendus du Conseil (extraits)

Informations sur la rénovation du Monument du Moley : Séance du 15/02/2024

Travaux prévus à l'occasion du 80ème anniversaire de la Libération

Financement de l'activité piscine des écoles - Année scolaire 2023/2024:

Séance du 15/02/2024

« Apprendre à nager à tous les élèves est une priorité nationale »

Pour l'année 2023-2024, les élèves de CE1 + CE2 (à Huilly) et de CM1 + CM2 (à Loisy) pourront bénéficier de 7 séances du 16 février au 12 avril 2024.

Participation de chaque commune au prorata du nombre d'enfants qui vont à la piscine :

- Huilly : $2\,163\text{ €} \times 13/41 = 686\text{ €}$
- Loisy : $2\,163\text{ €} \times 28/41 = 1477\text{ €}$

Avancement du projet de sécurisation de l'arrêt bus en face de l'école:

Séance du 15/02/2024

Monsieur le Maire présente le rapport de la visite de M. Gérard COLIN, en charge des problèmes de sécurité au sein du STA du Louhannais, qui est venu sur place le jeudi 08 février pour faire le point sur la situation et pour donner des conseils d'aménagements dans la mesure du possible. Le Conseil travaille à la réalisation de la solution la mieux adaptée.

Renouvellement de l'organisation du temps scolaire pour les écoles du R.P.I.:

Séance du 14/03/2024

Conformément au souhait des enseignantes, le temps scolaire restera organisé sur 4 jours hebdomadaires (lundi, mardi, jeudi et vendredi)

D'autres projets 2024 qui se rajoutent : Séance du 14/03/2024

- Remplacement des luminaires vétustes pour l'éclairage public / SYDESL
- Achat d'une tablette i-pad avec l'application « Je valide » pour l'enseignante de maternelle à Huilly (classe GS)
- Avancement du projet rénovation - extension Salle des Fêtes

Vote des taux des impôts directs locaux : Séance du 11/04/2024

Le Conseil décide de maintenir les taux votés en 2023.

- taxe d'habitation sur les résidences : 17.00 %
- taxe foncière sur les propriétés bâties : 34.58 %
- taxe foncière sur les propriétés non bâties : 37.77 %



Convention de soutien "Communes et groupements communaux" pour la lutte contre les déchets abandonnés diffus : Séance du 11/04/2024

Citéo a élaboré une convention-type de soutien pour la lutte contre les déchets abandonnés diffus, proposée à toutes communes et groupements de communes à fiscalité propre ayant en charge le nettoyage des déchets.

La Commune percevra une subvention proportionnelle au nombre d'habitants en contrepartie du nettoyage des déchets abandonnés.

Comptes-rendus du Conseil (extraits)

Convention cantine avec la commune de Loisy : Séance du 11/04/2024

La commune d'Huilly-sur-Seille participe aux frais de fonctionnement de la cantine municipale de Loisy. Vu le bilan financier de la cantine pour l'année 2023, lequel fait apparaître un déficit de 13 011.14 euros notre participation s'élève à hauteur de 50% du déficit. Le montant pour 2024 est donc de 6 505.57 €.

Attribution du marché de maîtrise d'oeuvre : Rénovation thermique - Modifications - Extension de la salle polyvalente : Séance du 11/04/2024

Suite à la délibération du Conseil municipal en date du 07/09/2023, relative au lancement du marché de maîtrise d'œuvre pour la Rénovation Thermique-Modifications-Extension de la Salle Polyvalente et la consultation passée en date limite de réception des candidatures au 11/12/2023 à 12h00, 13 candidatures ont été reçues dans les délais. 3 candidats sélectionnés ont été invités à déposer une offre sur la plateforme Territoires Numériques. A l'issue de la mise en concurrence et de l'analyse des candidatures et des offres, le Conseil municipal décide (10 voix Pour et 1 Abstention) d'attribuer le marché de maîtrise d'œuvre de la Salle Polyvalente au cabinet d'architectes FORMA3 - 188 Avenue Jacques Duhamel - 39100 DOLE pour un montant de 95 580€ TTC.

Renouvellements de concessions expirées : Séance du 15/05/2024

Depuis plus d'un an, Sandrine, employée de Mairie en charge du cimetière, travaille sur le renouvellement de concessions de cimetière expirées (pose de pancartes, recherche des héritiers, contacts téléphoniques, mails, envoi de courriers...). À la suite d'une opération de mise à jour des concessions de cimetière faite il y a environ 30 ans, de nombreuses concessions arrivent à échéance depuis environ trois ans.

Agrandissement du columbarium : Séance du 15/05/2024

Pour l'agrandissement du Columbarium, le Conseil retient l'entreprise "Espace Funéraire JANIN" pour effectuer les travaux dont le devis s'élève à 3 894 € TTC pour la fourniture et la pose de 5 cases supplémentaires dans le prolongement de l'aménagement actuel.

Remplacement du mobilier urbain Place de l'Ancien Café: Séance du 15/05/2024

Le Conseil décide le remplacement du mobilier urbain du terrain de pétanque, en raison des dégradations enregistrées et de la vétusté du matériel. Il retient le devis de l'entreprise "LEBEAU Moulage Béton" pour la fourniture d'une table béton aspect bois type G en 2m dont le prix s'élève à 1 046€52 TTC auquel s'ajoutent les frais de transport d'un montant de 328 €.

Remplacement du système de chauffage de la salle associative : Séance du 15/05/2024

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide le remplacement du système de chauffage de la salle associative par des équipements électriques neufs plus performants, connectés pour un pilotage à distance, et permettant de chauffer plus rapidement la pièce (avec économie d'énergie en compensation de l'investissement). Retient le devis de l'entreprise LECUELLE ELECTRICITE dont le devis s'élève à 1 945.21 € TTC.

PLUi

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de Terres de Bresse

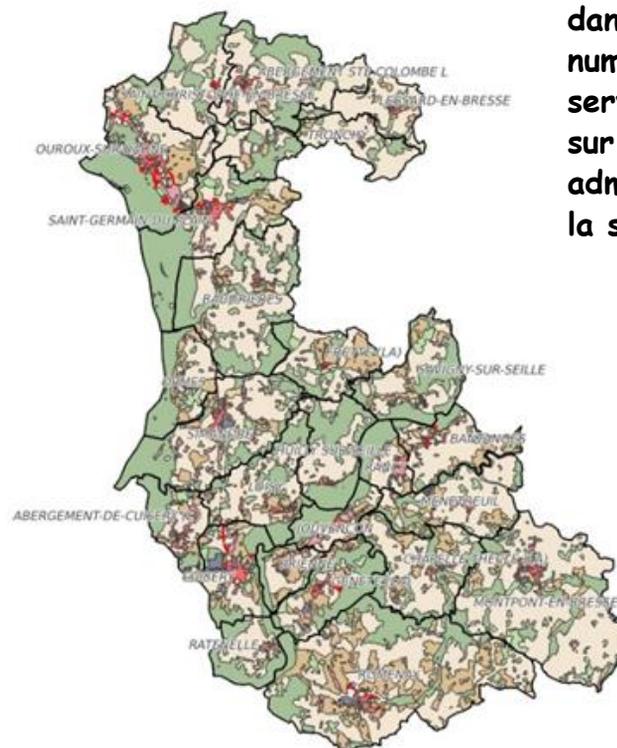
Après plusieurs années d'élaboration et après différents reports liés notamment à la crise sanitaire, le PLUi (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) de notre Communauté de Communes Terres de Bresse a enfin été définitivement adopté le jeudi 30 mai 2024 par un vote du Conseil Syndical.



Toutes les étapes nécessaires ont été respectées pour aboutir à ce résultat, après de nombreuses heures de travail de la part des élus, du mandat précédent et du mandat actuel : diagnostic du territoire (démographie, habitat, activités, aménagements...) ; projet d'aménagement et de développement durable en application de toutes les lois d'urbanisme en vigueur ; rédaction du règlement et définition des plans de zonages ; validation réglementaire du projet ; enquête publique ; et enfin vote d'approbation du PLUi... La délibération d'approbation du PLUi prise le 30 mai est affichée spécifiquement devant la Mairie depuis le 13 juin pour être portée à la connaissance des administrés.

Après cette validation et le délai légal de rigueur, ce nouveau PLUi est entré en vigueur à compter du 02 juillet 2024. Prochainement, dans un délai maximum de 6 mois après numérisation et enregistrement par les services techniques, le PLUi sera consultable sur le Géoportail de l'Urbanisme par tous les administrés pour que chacun puisse connaître la situation de ses parcelles.

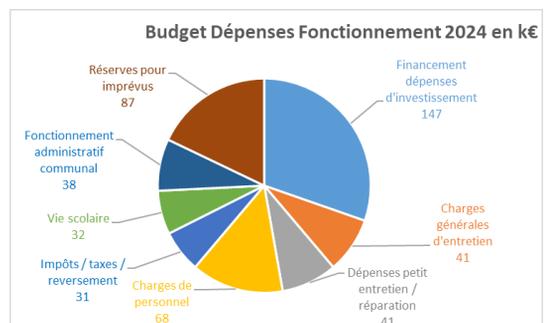
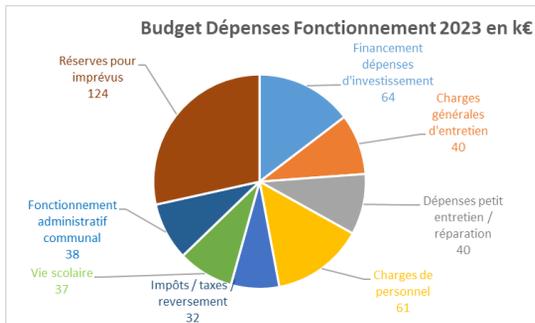
Depuis le 2 juillet 2024 par conséquent, toutes les autorisations d'urbanisme (permis de construire, permis d'aménager, déclaration préalable de travaux, etc...) sont instruites selon les règles du PLUi par le service instructeur de l'Administration du Droit des Sols du Syndicat Mixte du Pays de la Bresse Bourguignonne. Le RNU / Règlement National d'Urbanisme instruit par la DDT / Direction Départementale des Territoires n'est plus applicable sur notre commune.



Le Maire, l'équipe municipale, nos secrétaires de Mairie et les employés du service urbanisme de la Communauté de Communes Terres de Bresse et du Pays de la Bresse Bourguignonne se tiennent à votre disposition pour répondre à toutes vos questions.

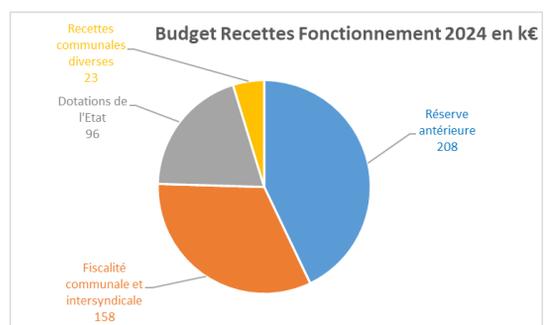
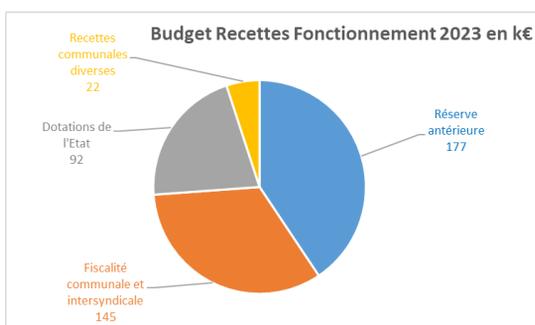
Budgets

LES GRANDES MASSES BUDGETAIRES 2024 :



Concernant le budget de fonctionnement, on peut noter une relative stabilité de l'exercice 2024 par rapport à 2023.

Une stabilité malgré un chiffre global en progression de 48,8K€ qui s'explique par les économies réalisées sur 2023. Reflet de la vie courante de la collectivité et de l'impact de ses compétences notamment pour notre commune dans les domaines scolaire et sécurité incendie, les dépenses de fonctionnement restent maîtrisées et conformes aux services rendus.

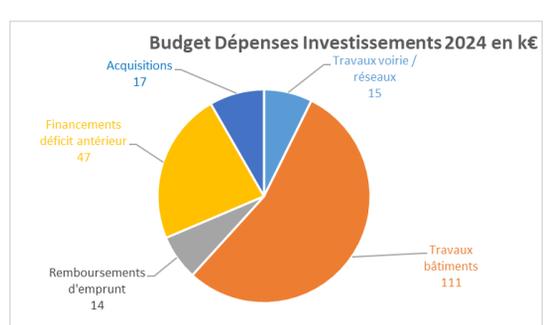
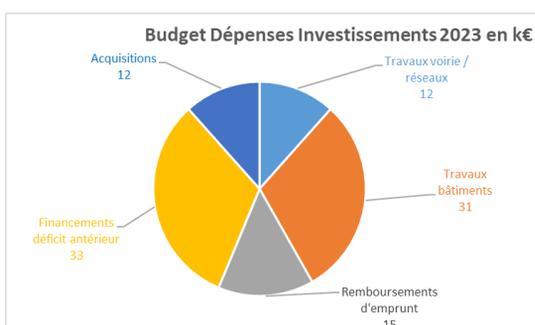


Les recettes courantes de fonctionnement restent également stables avec il faut le souligner un maintien voire une légère progression des dotations de l'Etat.

La variation globale de près de + 50K€ correspond en fait quasi exclusivement à notre report excédentaire qui va servir à alimenter notre future capacité d'autofinancement de nos projets d'investissement.

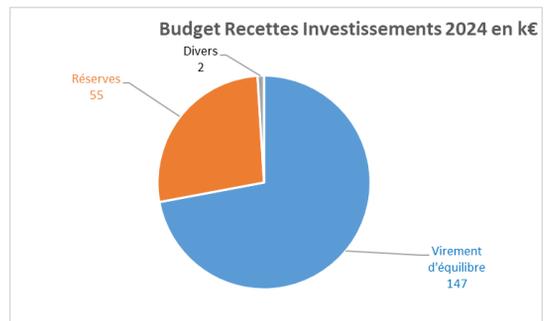
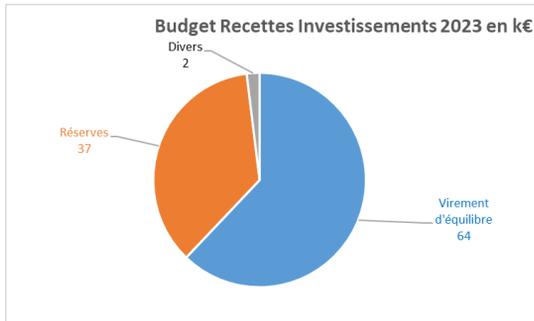
Concernant le budget d'investissement, l'exercice 2024 est directement impacté par les futurs travaux de rénovation de la Salle des Fêtes.

Globalement, le budget d'investissement double passant de 102 K€ à 204 K€.



Budgets

L'explication tient essentiellement dans le financement des divers travaux d'études préalables à la rénovation de la salle. Compte tenu des nouvelles règles d'éligibilité aux subventions - Département et Etat - ce ne sera qu'en 2025 que la Commune pourra recevoir ses premières contributions extérieures.



Dans l'attente, le budget d'investissement 2024 autofinancera à 100% l'ensemble des dépenses d'études.

En conclusion, les budgets communaux 2024 restent dans la normalité des collectivités de moins de 500 habitants. Les réserves antérieures pourront permettre de réaliser le projet de rénovation de la Salle des Fêtes - avec bien évidemment les concours extérieurs de l'Etat et du Département.

CE QU'IL FAUT RETENIR DES BUDGETS 2024 :



Pas d'augmentation de la fiscalité communale.

A l'unanimité, le Conseil Municipal a reconduit pour 2024 ses positions antérieures de stabilité de la fiscalité de la part communale, mais cela n'engage hélas pas les autres acteurs : Intercommunalité, Région, Département ou Etat.



Le projet de rénovation de la Salle des Fêtes est lancé à la fois sur le plan administratif et sur le plan technique avec la réalisation des premières études techniques de faisabilité.



En parallèle du grand chantier de la Salle des Fêtes, la Municipalité continue d'oeuvrer pour l'aboutissement d'autres projets : chauffage de la Salle Associative, aménagement d'un local à archives, agrandissement du columbarium, etc.



Maintien de l'enveloppe des travaux des chemins communaux et réalisation de la sécurisation de l'arrêt de bus des écoles.



Cantine interscolaire, garderie, sécurité incendie, restent des postes de dépenses conséquents et très évolutifs pour lesquels la Municipalité souhaite conserver un service de qualité au bénéfice de ses habitants mais dans une limite financière acceptable.



Les recettes propres de la Commune sont naturellement limitées. Une réflexion doit s'engager pour réactualiser nos tarifs qui pour certains n'ont pas évolué depuis plusieurs années.

Les activités communales

13/01/2024 Les vœux de la Municipalité :



L'équipe municipale a réuni les élus, les employés, les présidents d'associations et les administrés pour partager un moment de convivialité lors de la traditionnelle cérémonie des vœux de la nouvelle année : beaucoup de monde, une vraie réussite saluée par les élus du Conseil Départemental présents pour l'occasion.

Quelques nouveaux habitants arrivés sur notre Commune en 2023 se sont présentés à la population : merci à toutes et tous de votre présence et de votre participation.

13/04/2024 La journée citoyenne :



Grâce à l'implication de l'ensemble des participants, environ 30 personnes, et malgré une chaleur écrasante ce jour-là, la journée de rassemblement organisée par la Municipalité s'est déroulée sans encombre.



Tous les chantiers prévus ont été réalisés : désherbage, plantation et jardinage, ramassage des déchets, nettoyage du Columbarium et du Monument, et broyage de branchages... Le barbecue du midi a une nouvelle fois été très apprécié, avec des difficultés cependant pour repartir l'après-midi : une piste de réorganisation pour l'année prochaine !

08/05/2024 Cérémonie aux Monuments :



La cérémonie de commémoration de la signature de l'Armistice 39-45 s'est tenue le 08 mai aux monuments aux morts du Moley et du Bourg, dans un contexte local de souvenir des 80 ans du drame des frères Mathy, et dans un contexte national de célébration des 80 ans de la Libération en 2024.

Les pompiers du regroupement Sâne-Seille et les anciens combattants de la section locale de Baudrières étaient présents pour nous accompagner. Le verre de l'amitié a clôturé la matinée.



Les activités communales

08/06/2024 La randonnée nocturne du CCAS :



Pour les 90 participants de cette 4^{ème} édition de la randonnée du CCAS, le souvenir qui restera sera cet orage avec beaucoup de pluie qui s'est abattue sur le parcours alors que tout le monde était encore en train de marcher.

Des trombes d'eau, du vent et des éclairs qui ont forcé les organisateurs à récupérer en voiture les randonneurs pour la plupart non-abrités ! Le réconfort était de mise à l'arrivée avec l'assiette de « saucisson chaud - patates » très appréciée.



3^{ème} Prix du Concours Décorations de Noël

Pour la 2^{ème} année consécutive en autant de participations, notre Commune a été récompensée par le Jury Départemental du Concours des Villes et Villages fleuris. Nous avons reçu le 3^{ème} Prix du Concours des Décorations de Noël pour 2023, dans la catégorie « Communes de moins de 1000 habitants ». Ce prix s'accompagne d'une dotation de 160€ versée par le Département de Saône et Loire !

Cette distinction permet de récompenser le travail de toute l'équipe municipale, des conjoints, des bénévoles et des employés pour l'embellissement de notre Commune au moment des fêtes de fin d'année : félicitations à toutes et tous pour cette réussite collective, et surtout merci...



Les associations

27/01/2024 Le Loto de l'APE (à Loisy) :



C'est la première manifestation de l'année. Le LOTO était complet. La présence des habitants a permis de réaliser des bénéfices qui permettront de prévoir des activités extrascolaires pour les élèves des deux communes.

25/02/2024 Les crêpes des conscrits & 02/03/2024 Le banquet des Conscrits :

Les jeunes conscrits accompagnés par le Foyer Rural ont renouvelé l'organisation des crêpes et du banquet des classes cet hiver avec près de 95 personnes présentes pour déguster le Pâté en Croûte aux Escargots, la Corolle de Sole sauce rémoise et le Suprême de Poulet Fermier à la crème d'oseille... avant le traditionnel gâteau réalisé par Sylvain Lonjaret. Une réussite sans discussion et un vrai moment de convivialité entre toutes les générations, surtout au moment du karaoké !



23/03/2024 Le carnaval de l'APE (à Loisy) :



Après le défilé des écoliers et leurs parents avec Mr CARNAVAL, tout le monde s'est retrouvé à la salle des fêtes.

Une boom avec la présence d'un DJ a été organisée pour le plus grand plaisir des enfants.



Les associations

30/03/2024 Vente de terrines de l'Amicale des chasseurs de Huilly:



L'organisation de cette vente de terrine de sanglier et de chevreuil, fut un succès. 70 kilos ont été vendus.

01/04/2024 La vente de Couscous de l'APE :

Les parents du RPI ont organisé la vente de couscous préparé par le restaurant de LOISY. 140 parts ont été vendues. Les plats à emporter ont été retirés sous le préau de notre école.



05/04/2024 AG Extraordinaire du Foyer Rural :

L'ordre du jour était l'installation et la présentation du nouveau bureau.



Après 23 ans de Présidence, Ludovic HAUTEVELLE a passé avec émotion, le flambeau de l'association à Patrick MARMIER, installé depuis quelques années sur la Commune, qui officiait déjà comme bénévole au sein du Foyer.

Président: Patrick MARMIER

Vice Président: Estéban ROLLIN

Trésorière: Françoise EULERT

Trésorier adj: Christophe ROLLIN

Secrétaire: Caroline DEMARQUOY

Secrétaire adj: Alain THOMAS

Membres du bureau : Corinne AUCLAIR, Jean-Luc BERNARDIN et Serge LONJARET.



Nous souhaitons la bienvenue à notre nouvelle équipe avec une pleine réussite pour les projets futurs. Le calendrier des manifestations est maintenu.



Les associations

14/06/2024 La kermesse de l'APE :



A 19h, les élèves avec leurs enseignantes ont présenté leur spectacle sur le thème des Jeux Olympiques. Ensuite les jeux et le maquillage pour le plaisir, le buffet et la buvette pour se restaurer. Une belle soirée dans la joie et la bonne humeur.

16/06/2024 Loto de l'Amicale des chasseurs de Huilly (à Rancy) :



L'Amicale a organisé sur la commune de Rancy un loto. Encore une belle réussite, le loto était complet. De nombreux lots sous forme de bons d'achat allant de 30 à 500 €, des paniers garnis, des colis de viande... ont été remportés. L'Amicale des chasseurs pense déjà à renouveler cette manifestation pour l'année prochaine.

22/06/2024 La vente de pizzas du Foyer Rural :

La vente a été organisée sous le préau des écoles. Tout ne fut pas simple mais la nouvelle équipe a vendu 125 pizzas. La pizza paysanne a été très appréciée, les clients étaient satisfaits de la qualité proposée. L'attente des commandes fut longue, le foyer rural pense à une organisation différente, pour éviter les embouteillages à la buvette !!!



28/06/2024 L'assemblée générale de l'APE :



Les membres bénévoles de l'APE ont retracé l'ensemble des activités de l'année scolaire écoulée, au rythme soutenu d'une manifestation par mois quasiment, comme par exemple la bourse aux jouets, le loto, la soirée Halloween ou la kermesse... Avec tous ces succès d'organisation, l'APE a pu financer notamment un très beau spectacle de Noël aux enfants, et la dernière sortie scolaire au Colisée pour une journée découverte du handisport en cette année olympique et paralympique !

Rendez-vous est pris déjà pour le café d'accueil de la prochaine rentrée scolaire en septembre...

Un peu d'Histoire sur notre commune

Il est 9h00 ce 2 avril 1944, c'est le dimanche des Rameaux. A la ferme du Moley, la famille nombreuse des Mathy est occupée aux travaux agricoles, habillée en paysans. Paul et André, 2 des garçons de la famille, déjeunent dans leur chambre, à gauche de l'hutau ; ils sont habillés endimanchés car ils s'apprêtent à partir à la messe des Rameaux de la Chapelle-Thècle...



A cet instant un convoi militaire allemand de 8 ou 10 véhicules arrive lentement de la Frette où ils ne sont pas passés inaperçus, rejoint par un camion bâché en provenance de Huilly ou Savigny. Depuis quelques jours les ennemis sont inquiets, excités et sur leur garde, ils recherchent les maquisards. Les Allemands se précipitent dans les dépendances agricoles et alignent contre le mur de l'étable tous les membres de la famille Mathy qu'ils trouvent.

En fouillant l'habitation, ils tombent sur Paul et André qui ne sont pas en tenue de travail paysanne, les Allemands sont persuadés de trouver 2 membres du Maquis, qui plus est en présence d'une capote militaire ramenée par un voisin maquisard il y a quelques temps déjà, un employé du baron de la Serve. A peine 10 minutes se sont écoulés selon les témoins de l'époque, et 2 courtes rafales de mitraillette retentissent au loin.

Les 2 jeunes innocents sont abattus sans raison ni explication : Paul est tué sur le coup, André expire quelques minutes plus tard ! Les Allemands continuent de fouiller et se précipitent sur un 3^{ème} fils Mathy qui présente ses papiers d'identité et donne des explications sur la provenance de l'habit militaire, les occupants se retirent pour se rendre chez le baron de la Serve. Dans la cour de son château, en raison de sa forte personnalité et de son grade de commandant, il leur demande en allemand de se mettre au garde à vous, de rendre la capote militaire et de s'en retourner... Leurs excuses le lendemain à la Feldgendarmarie de Branges n'y changeront rien.

La rumeur, la légende ou l'Histoire, voudraient que ce soit une vieille dame un peu sourde qui aurait indiqué la ferme des Mathy aux Allemands alors qu'ils cherchaient le Maquis ; mais les historiens s'accordent à dire qu'il s'agirait d'une mauvaise excuse montée de toutes pièces par les Allemands et que c'était certainement une opération programmée sur la ferme par les renseignements !

A l'occasion des 80 ans de la Libération, le monument aux morts érigé en mémoire des frères Mathy près de la ferme du Moley sera prochainement rénové,



un pupitre explicatif et un mât avec un drapeau seront installés. Comme 36 autres stèles, avec le financement du Département et du Souvenir Français, ce monument sera intégré dans un parcours historique qui retrace quelques événements de la 2nde guerre mondiale. Nous ne manquerons pas de vous convier à l'inauguration dès que les travaux seront réalisés...

Avec nos remerciements les plus sincères à M. Paul Perrault, historien émérite, pour les extraits de son livre « 1940_1944 Cuisery et les alentours dans la tourmente »

Infos pratiques

Comme chaque année, la période estivale est l'occasion privilégiée de rappeler un certain nombre de préconisations, informations et conseils divers afin de nous faciliter notre quotidien et nous remettre en mémoire les règles du bien vivre ensemble.



Pour 2024, compte-tenu de la pluviométrie abondante du printemps, nos amies les grenouilles nous accompagneront et nous feront part de leurs coassements de satisfaction ou de réprobation sur nos agissements humains à la surface de la Grande Mare Huillytaise.

A défaut de voir la poutre dans l'oeil d'autrui, elles ne manqueront pas de nous enlever la paille coincée dans notre oculaire gauche...

CÔA- CANICULE.

Recommandations durant les épisodes de fortes chaleurs.
Pas encore à l'ordre du jour ! Mais les grenouilles s'informent (elles sont bien placées...) sur le site de vigilance: www.vigilance.meteofrance.com et écoutent les médias locaux pour s'informer de l'évolution de la situation en tant que de besoin. Avec la municipalité et le CCAS, elles seront à vos côtés pour vous venir en aide.



PLOUF ! QUE D'EAU, QUE D'EAU !

Là encore nos amies ne sont pas en manque, mais des mesures de restriction de l'usage de l'eau restent toujours envisageables. Restons à l'écoute du premier coassement d'alerte et attentifs à des pratiques vertueuses pour l'environnement.

INCENDIE, ECOBUAGE, FEUX.

Pas question de grillade de grenouilles.

Attention aux barbecues mal maîtrisés ; le brûlage des déchets - verts et/ou immondices - est prohibé l'écobuage est lui aussi réglementé.



DECHETTERIE...C'EST CÔA ?

Tous les déchets ne doivent pas finir dans la mare aux grenouilles !

Pour les déchets organiques, à défaut de composteur individuel, des composteurs municipaux en libre-service sont à votre disposition, Place de l'Ancien Café.

Pour le reste, direction les déchetteries gratuites du SIVOM : lieux et horaires sur www.sivom-louhannais.fr .

POURCÔA CA PUE ?

Votre fosse - toutes eaux ou septique - n'est pas un bassin à grenouilles...

Le SPANC, www.sivom-louhannais.fr vous propose des vidanges à tarifs préférentiels.

Voir procédure et tarif sur le site du SPANC.

Infos pratiques



C'EST CÔA TOUT CE BRUIT ?

Pour bien d'entendre le doux appel langoureux de nos copines-CÔA ? C'est exagéré ? -on ne peut pas faire du bruit quand et comme on le souhaiterait.

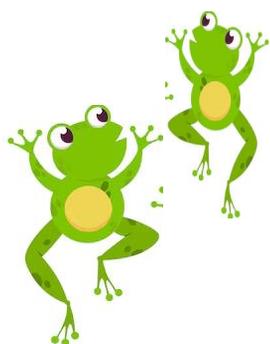
Petit rappel express des autorisations :

les jours ouvrables de 8h à 12h et de 14h à 19h

les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h

les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

CÔA, c'est quand même pas compliqué...Bien sûr, on ne tape pas sur son voisin en cas de conflit et on évite de lui proposer une conciliation autour d'un plat de cuisses de grenouilles !



JE SAUTE, JE SAUTE, CÔA, CÔA....

Les batraciens ne sont pas encore répertoriés comme animaux domestiques, donc ils ont le droit de sauter toutes les barrières !

Pour les autres espèces -mammifères notamment - l'errance est répréhensible en sus de la fourrière et des dommages causés.

Conclusion : Surveillez votre animal et même si la Mairie assume la responsabilité de la capture des animaux sur son territoire, elle a d'autres grenouilles à battre ! - shocking, j'alerte la SPA.

CÔA ? MAIS JE PIQUE PAS MÔA!

Petite piqûre de rappel- Aie - Pour un nid de guêpes, frelons ou d'abeilles dans son jardin ou sous sa toiture, on appelle d'abord un apiculteur ou une entreprise spécialisée MAIS plus les pompiers ou la Mairie.



ET CÔA ? A MÔA AUSSI DES VACANCES. J'EN AI MARE !

(Jeu de mots)

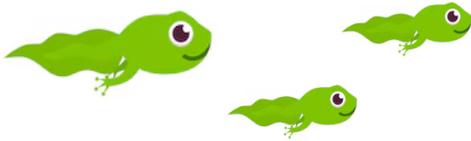
A tous celles et ceux qui légitimement voudraient s'éloigner provisoirement de la Grande Mare Huillytaise, veillez à sécuriser votre habitation en fermant bien vos portes et fenêtres, par exemple ; en prévenant votre voisinage de votre absence, en faisant relever votre courrier, en évitant de donner votre base nautique sur les réseaux sociaux et de concourir à la Fête de la Grenouille sur TOK-TOK.

Plus sérieusement, vous pouvez aussi opter pour le service de la gendarmerie locale : Opération Tranquillité Vacances -OTV- en vous inscrivant sur le site dédié www.service-public.fr .

BEN CÔA ? JE SAIS LIRE...



Du nouveau à la bibliothèque



- Des panneaux signalétiques pour la Salle Claire Joie qui héberge notre bibliothèque, au 100 Impasse de la Cure à Loisy.



- Une boîte à lire à l'Espace Jandot, à proximité des jeux pour les enfants.

- Prêt de jeux et de jouets lors des permanences pour développer notre projet de ludothèque.

Tous vos dons seront les bienvenus !



Et comme chaque année :

- accueil mensuel de toutes les classes du RPI avec prêt de livres et lecture offerte
- 3 demi-journées consacrées aux balades-lectures dans Loisy et en bord de Seille

Et comme chaque mois, nos nouveautés à retrouver sur l'application Intramuros de vos smartphones et sur notre BiblioInfos.



La bibliothèque sera heureuse de vous accueillir tout l'été.

Bel été et bonnes lectures à tous !

INFORMATIONS PRATIQUES

Permanence hebdomadaire le jeudi de 16h à 18h

Modalités : Adhésion et prêt gratuits

Contact : bibliotheque@commune-loisy.fr

POURQUOI COMPOSTER ?

L'importance de désencombrer son bac noir n'est aujourd'hui plus à démontrer. En compostant, vous détournez plus **d'un tiers** de votre poubelle d'ordures ménagères qui est emmenée dans un centre d'enfouissement, soit plusieurs dizaines de kg par an et par habitant.

LOI-AGEC

Depuis la loi Anti-Gaspillage et Economie Circulaire, chaque particulier doit bénéficier d'une solution de traitement à la source de ses biodéchets.

Sur le territoire du SIVOM, compostage individuel et collectif vous sont proposés.



VENTE DE COMPOSTEURS

Composteurs à tarifs préférentiel (20€ au 01/07/2024) à acheter sur place au SIVOM sur les horaires d'ouverture. Composteur en bois de 500L à monter soi-même.

QUELS DÉCHETS ?

DÉCHETS AZOTÉS



DÉCHETS CARBONÉS



L'équilibre entre les deux est indispensable pour une bonne dégradation de la matière !

LOCATION DE BROyeurs

pour particuliers

SCUTUM DEL MORINO

*Diamètre max 60mm
Nécessite une remorque ou un fourgon pour le transport
Poids 150kg - H143cm - L180cm - 165cm*

TARIFS DE LOCATION

70€ LE WEEK-END

(du vendredi après-midi au lundi avant 10h)

45€ LES 24H

(du mardi 16h au jeudi 08h)



LES ÉTAPES DE LA LOCATION

1. Un contrat de location est à signer le jour de l'enlèvement (comprend un état des lieux).
2. Un dépôt de garantie de 1500€ vous sera demandé.
3. Le matériel est fourni avec le plein d'essence, une notice d'utilisation + prêt de lunettes de protection et d'un casque anti-bruit sur demande.
4. Le broyeur devra être restitué avec le plein d'essence (**sans plomb 98**). Un état des lieux de sortie sera effectué avec un remboursement du dépôt de garantie si aucun dégât n'est constaté.
5. Pour tout dépassement horaire, 15€ vous sera réclamé par tranche de 12h commencée.

Pour plus de renseignements contacter le 06 73 54 72 44 ou compost@sivom-louhannais.fr



Calendrier des fêtes et des manifestations

Samedi 20 juillet

Fête Champêtre du Foyer Rural

Samedi 24 août

Randonnée nocturne gourmande du Foyer Rural

Dimanche 1 septembre

Course du Fun Cars Club Bressan

Samedi 21 septembre

Après-midi jeux du CCAS

Samedi 5 octobre

Vente de plats à emporter du Comité Saint-Georges

Vendredi 18 octobre

Assemblée Générale du Foyer Rural

et du Comité Saint-Georges

Lundi 11 novembre

Cérémonie au Monument aux Morts

Samedi 16 novembre

Vente de plats à emporter du CCAS

Vendredi 6 décembre

Vente de sapins de l'APE et Illuminations (à Loisy)

Vendredi 13 décembre

Arbre de Noël du RPI Loisy-Huilly (à Loisy)



Don du sang à SIMANDRE:

Jeu*di* 8 août de 9H à 13H

Jeu*di* 3 octobre de 15H30 à 19H30

Jeu*di* 19 décembre de 9H à 13H

Don du sang à CUISERY:

Mardi 27 août de 8h30 à 12h30

Mardi 29 septembre de 15H30 à 19H30

Mardi 30 décembre de 8h30 à 12h30

Paroles échangées, Mémoire partagée



Avec l'aide d'Adeline Guillemaut Cueilleuse de mémoires, il aura fallu beaucoup de temps, d'échanges, et de partages aux participants des groupes « séniors » de la Communauté de Communes Terres de Bresse, pour se confier sur la vie d'antan. L'idée est née au cours des différents ateliers qui se tiennent toutes les semaines et pendant lesquels

les "anciens" aiment se rappeler de leur vie d'avant. Jean-Marc et Catherine les animateurs ont eu l'idée de regrouper tous ces souvenirs dans un recueil. Il en est sorti un magnifique livre intitulé *Paroles échangées, Mémoire partagée* qui laissera une trace bressanne à partager sans modération à toutes les générations.

Vous pouvez retrouver ces livres dans les bibliothèques du territoire, mais surtout plusieurs exemplaires sont disponibles et à votre disposition en mairie pour pouvoir l'emprunter et le lire... N'hésitez pas à nous contacter.